



Ville de Briatexte

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du mardi 19 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la Mairie de Briatexte, sous la présidence de **Monsieur Alain GLADE**, Maire de Briatexte.

Date de la convocation	Date d'affichage	Nombre de membres en exercice	Quorum	Nombre de membres présents	Nombres de suffrages exprimés
15/12/2023	15/12/2023	19	10	14	18

Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
Mr GLADE Alain	X		
Mr ANGOSTO Richard	X		
Mme GROSJEAN-BALARD Carole	X		
Mr PONTIER Michel		X	
Mme MONMAYRAN Michèle	X		
Mr SAVIGNOL Hugues	X		
Mme LLORDEN Anne-Marie	X		
Mme CLARAZ-ANGOSTO Martine	X		
M. PELIZZON Philippe	X		
Mr PELLIZZARI Gérard	X		
Mme LAGATTU Laetitia		X	Mme LLORDEN Anne-Marie
Mme HAAS Valérie		X	Mme MONMAYRAN Michèle
Mr FARGES Cédric		X	Mr SOUBAYE Nicolas
Mme MARTINEZ Sonia	X		
Mr SOUBAYE Nicolas	X		
Mme MALARTRE Eloïse		X	M. PELIZZON Philippe
Mme GHILACI Marion	X		
Mr SIRET Gérard	X		
Mme MARTINEZ Francine	X		
Secrétaire de séance	Mme MARTINEZ Francine		

Délibération n°2023-12-19-03
Résultat du vote
18 pour

Objet : Acquisition de parcelles au lieu-dit Les Combets

Afin de régulariser l'emprise du chemin situé le long de la parcelle C254 et C255 lieu-dit Les Combets et de poser des colonnes de déchets d'ordures ménagères au carrefour des voies communales n°14 et n°29 sur une partie de la parcelle C255, il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser l'acquisition :

- d'une portion de 32 centiares de la parcelle C255 dénommé « d » sur le plan de modification parcellaire,
- et d'une portion de 4 centiares de la parcelle C254 dénommé « b » sur le plan de modification parcellaire au prix de 5 € le m² . Soit un total de 181 €.

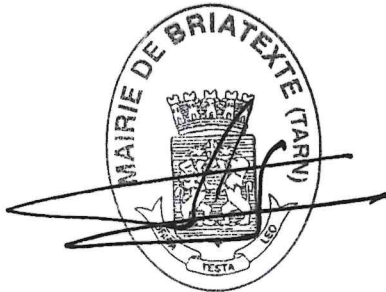
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ✓ **AUTORISE** M. le maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition de ces terrains d'une superficie totale de 36 centiares au prix de 5 € le m².

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme,

Le Maire,

Le secrétaire de séance



A handwritten signature in black ink, written over a horizontal line. The signature is stylized and appears to be "M. L. L.".